



Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



12^e rapport annuel



Message du président

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska.

Un moteur de développement durable

En 2017, notre Caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 20 805 547 \$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. C'est en 2008 que ce fonds fut constitué à même la ristourne. Pour la première fois, en dix ans, le fonds a été entièrement engagé afin de soutenir des initiatives structurantes pour nos milieux. À cela s'ajoute nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un investissement total dans la communauté de plus de 760 000 \$.

Un autre de ces leviers est le Fonds de développement 100 M\$ sur 3 ans lancé en 2016 pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario. Son objectif est de soutenir et de faire rayonner des initiatives et des projets en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins, soit l'éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska, ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement durable. Notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

Ensemble, bien préparer l'avenir

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre Caisse, vous êtes 64 258 membres à nous faire confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin de vous offrir un Desjardins plus proche de vos besoins.

Vous écouter, nous améliorer

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par exemple, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire aux membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre Caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. Sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

Lors du congrès, une orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Cette orientation suggère l'ajout d'un volet au rôle de surveillance, portant sur la manière dont s'exerce la gouvernance de la Caisse. De plus, comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre Caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec la même rigueur en dépit de ce contexte particulier.

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir. Un merci bien spécial à notre directeur général, M. Serge Laflamme, qui nous quittera au cours de l'année 2018 pour une retraite bien méritée.

Enfin, merci à nos 64 258 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

André Moïse
Président





Rapport du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération. Il exerce ses fonctions dans un esprit de collaboration avec le conseil d'administration et la direction générale. À cet effet, il peut formuler des recommandations, suggérer des améliorations aux pratiques existantes ou proposer de nouvelles initiatives.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables dans le cours normal de leurs activités professionnelles.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs et les principes du Code pour guider leur conduite, leurs décisions et leurs actions.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques.

1. Les situations de conflit d'intérêts

Le conseil de surveillance déclare qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

2. Les dépôts et les prêts aux personnes intéressées

Au cours de la dernière année, le conseil de surveillance n'a constaté aucune dérogation à la règle déontologique relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d'une personne intéressée et aux règles déontologiques relatives au crédit consenti aux personnes intéressées ainsi qu'au traitement des situations d'irrégularité relatives à un tel crédit.

Notez que les prêts accordés par la Caisse aux personnes intéressées totalisent 940 660 \$ pour l'exercice écoulé.

3. Les contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le Code

La Caisse a octroyé 5 contrats, pour un total de 3 656,79 \$. Certaines dérogations aux règles de déontologie ont été soulevées au cours de 2017 et des mesures nécessaires ont été prises afin de régulariser la situation.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance s'est notamment assuré de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il a également veillé à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'est assuré que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Comme vous en avez été informés par le président du conseil d'administration, des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Céline Gagnon

Présidente

Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



Message du directeur général

En 2017, notre Caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre afin d'offrir à ses membres et clients des expériences distinctives et pertinentes. Cet exercice se poursuivra durant l'année en cours. Pour y parvenir, nous pouvons compter sur le savoir-faire de nos ressources ainsi que sur la collaboration des filiales du Mouvement, mais aussi sur les nouvelles technologies.

En personne ou avec le support de ces technologies, nous demeurons votre partenaire tout désigné pour atteindre vos objectifs financiers et réaliser vos projets. Avec votre Caisse qui vous suit partout grâce, entre autres, à l'application AccèsD sur votre téléphone intelligent, nous pouvons plus que jamais participer activement à votre vie de tous les jours. Cette modernisation et l'intégration de nouveaux outils à l'avantage de nos membres et clients continueront de dynamiser le développement de nos affaires et notre relation avec vous.

L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017 EN BREF

Volume d'affaires sous gestion : 5 851,6 M\$
Avoir : 264,5 M\$
Revenu net d'intérêts : 46,5 M\$
Excédents d'exploitation : 20,8 M\$

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017.

Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 5 851 579 000 \$, en hausse de 8,9 % par rapport à 2016, la Caisse est en excellente position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des Caisse Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site Web www.desjardins.com.

Message du directeur général (SUITE)

Bilan

Évolution des éléments du bilan (M\$)

	2017	2016	Variation (%)
Actif	2 701	2 510	7,6
Passif	2 437	2 259	7,9
Avoir	264	251	5,5

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 2 701 341 818 \$, une hausse de 7,6 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 2 358 312 546 \$, en augmentation de 7,7 %.

Le passif de la Caisse est de 2 436 822 865 \$, affichant une croissance de 7,9 %. Les dépôts totalisent désormais 1 689 743 848 \$, une variation à la hausse de 2,6 %, tandis que les emprunts de votre Caisse ont augmenté de 22,9 % et se chiffrent maintenant à 701 582 549 \$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 264 518 954 \$, soit une croissance de 5,5 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 12 067 279 \$, des excédents à répartir de 13 541 142 \$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 6 778 498 \$ et finalement des réserves de 232 132 035 \$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 8 041 443 \$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 8 154 500 \$. Votre Caisse a également accumulé 152 000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des Caisses du Québec. Voici les ratios de la Caisse en date du 31 décembre 2017.

RATIOS DES FONDS PROPRES	31 décembre 2017	31 décembre 2016	Norme minimale
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	14,39 %	11,70 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	6,61 %	5,84 %	3,5 %

État du résultat

Au cours du dernier exercice, votre Caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 20 805 547 \$, en hausse de 8,1 % par rapport à l'année précédente.

Évolution des éléments de l'état du résultat (M\$)

	2017	2016	Variation (%)
Revenu d'intérêts	73,9	72,3	2,2
Frais d'intérêts	27,4	26,4	3,9
Revenu net d'intérêts	46,5	45,9	1,2
Autres revenus	19,1	18,5	3,5
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1,8	1,6	11,9
Frais autres que d'intérêts	43,0	43,6	(1,2)
Excédents d'exploitation	20,8	19,2	8,1

Le revenu d'intérêts totalise 73 906 875 \$, une augmentation de 2,2 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 3,9 %, pour se situer à 27 427 551 \$. Les autres revenus, provenant en majeure partie

de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 19 137 536 \$, en hausse de 3,5 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 1 767 504 \$, soit 0,1 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une baisse modérée dans l'ensemble, soit une variation de 1,2 % pour atteindre 43 043 809 \$.

Nous proposerons le versement d'une ristourne de 5 440 000 \$ incluant le versement d'un pourcentage de 15 % ou 20 % au Fonds d'aide au développement du milieu, une ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. La Caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre Caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

En faire plus avec les technologies

La technologie, en particulier la mobilité, vous offre un accès sans pareil à des outils, des produits et des services offerts par Desjardins, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous continuons même d'y ajouter de nouvelles fonctionnalités pour encourager votre autonomie financière. Votre utilisation des services nous permet d'être toujours plus performants dans notre prestation de service. En connaissant mieux nos membres et nos clients, nous pouvons personnaliser les offres que nous vous faisons. Nous pouvons même anticiper certains besoins et mieux planifier avec vous les prochaines étapes de votre vie financière.

Nous continuons également d'améliorer les expériences offertes sur tous nos canaux, que ce soit sur Internet, au téléphone, à la Caisse ou aux guichets automatiques. À cet effet, tout le Mouvement Desjardins se prépare au déploiement de nouveaux guichets automatiques. Ces modèles offriront les services nécessaires à vos transactions et assureront une expérience simple et efficace. La Caisse continuera, maintenant comme après leur installation, d'analyser les besoins en termes de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

Mettre notre passion à votre service

Nos 206 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Leur investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Serge Laflamme

Directeur général

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des Caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une Caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des Caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des Caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL

Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,1 % et 0,2 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets au 31 décembre	
						2017	2016
PARTICULIERS							
Habitation	970 998 \$						
Consommation et autres	284 412						
Sous-total	1 255 410 \$	20 400 \$	1 370 \$	334 \$	656 \$	1 254 420 \$	1 198 094 \$
ENTREPRISES							
Commerciales et industrielles	945 794 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	145 883						
Administration et institutions publiques	11 225						
Sous-total	1 102 902 \$	6 115 \$	2 287 \$	810 \$	2 415 \$	1 099 677 \$	987 555 \$
TOTAL	2 358 312 \$	26 515 \$	3 657 \$	1 144 \$	3 071 \$	2 354 097 \$	2 185 649 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des Caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 1 689 744 000 \$ en hausse de 42 601 000 \$, ou de 2,6 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 76,9 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposants et les montants des divers types d'épargne*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2017	2016
Particuliers	73 799 \$	231 593 \$	154 921 \$	245 395 \$	593 460 \$	1 299 168 \$	1 248 114 \$
Entreprises	164 842	31 908	84 503	55 858	—	337 111	333 068
Secteur public et autres	22 803	18 550	7 775	4 143	194	53 465	65 961
TOTAL	261 444 \$	282 051 \$	247 199 \$	305 396 \$	593 654 \$	1 689 744 \$	1 647 143 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des Caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les Caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des Caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017	Rendement moyen
Fonds provinciaux		
Société de Services des Caisses Desjardins (SER)	(1 104) \$	— %
Gestion Desjardins Capital (INV)	461 777 \$	12,31 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	94 237 971 \$	14,28 %

Bilan de la distinction coopérative

Choisir Desjardins, c'est contribuer à changer les choses

Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand Mouvement et de nous donner, ensemble, les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

C'est grâce à la confiance de nos membres que la Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska est un puissant moteur de développement durable. Notre implication et notre générosité, comme tous les traits caractéristiques de notre distinction coopérative, font partie de notre différence.

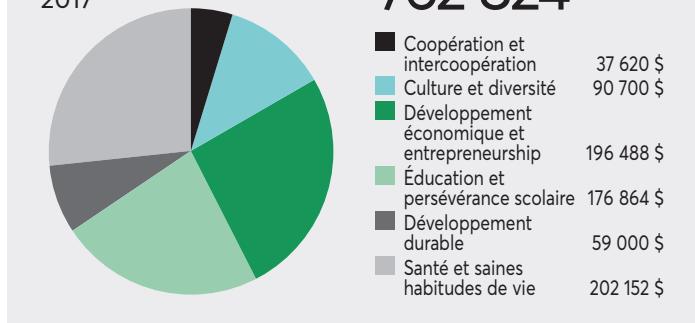
c'est faire une différence dans la vie des gens et des communautés

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de notre communauté. Le FADM est constitué grâce à des membres qui, comme vous, acceptent qu'une partie de leur ristourne soit investie dans la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale annuelle.

En 2017, plus de 760 000 \$ ont été remis pour appuyer les projets des secteurs suivants.

	DONS ET COMMANDITES	FADM	TOTAL COMBINÉ
Coopération et intercoopération	25 120 \$	12 500 \$	37 620 \$
Culture et diversité	48 200 \$	42 500 \$	90 700 \$
Développement économique et entrepreneurship	161 394 \$	35 094 \$	196 488 \$
Éducation et persévérance scolaire	56 562 \$	120 302 \$	176 864 \$
Développement durable	— \$	59 000 \$	59 000 \$
Santé et saines habitudes de vie	65 057 \$	137 095 \$	202 152 \$
TOTAL	356 333 \$	406 491 \$	762 824 \$

Répartition 2017



c'est profiter d'Avantages membre Desjardins

Saviez-vous que les membres de la Caisse ont bénéficié, au cours de l'année 2017, de plus de 779 832 \$ en rabais et remises? De plus, votre Caisse a conclu un partenariat avec le Spectacle aérien des Cantons-de-l'Est pour des rabais sur le prix d'entrée de cet événement. Pour en savoir davantage et profiter des Avantages membre, visitez le desjardins.com/avantages.



SPECTACLE ET SALON AÉRIEN
DES CANTONS-DE-L'EST

c'est aussi soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative

Desjardins a organisé de nombreuses activités pour soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative tout au long de l'année et plus particulièrement lors de la Semaine de la coopération. Plusieurs *Escouades Moi, je coop!*, formées d'employés et de dirigeants, ont été organisées, mentionnons entre autres la « *Garde du jeudi* » aux Écoles du Phénix, Ste-Cécile et de l'Assomption. Cette activité consistait à remplacer, le matin, les surveillants et enseignants dans la cour de ces écoles.



LA RENTRÉE



ÉCOLE ASSOMPTION



SEMAINE DE LA COOPÉRATION



ÉCOLE
STE-CÉCILE

De plus, la Caisse a poursuivi son offre de service de la Caisse scolaire auprès de deux écoles primaires du territoire et nous poursuivrons au cours des prochaines années afin que tous les jeunes profitent de cette initiative. Pour des conseils, des idées d'activités éducatives à réaliser à la maison ou des vidéos explicatives permettant de parler d'argent avec un enfant, visitez le site www.caissescolaire.com.

Avec vous, nous arrivons réellement à faire une différence

Chaque fois que vous faites affaire avec votre Caisse Desjardins, vous choisissez un groupe financier coopératif qui s'investit dans votre milieu et qui contribue à enrichir la vie des personnes et des collectivités. Merci!



Danielle Picard
Conseillère en développement coopératif



(SUITE À LA PAGE 6) —>

Bilan de la distinction coopérative (SUITE)



QUELQUES EXEMPLES DE NOS ENGAGEMENTS EN 2017

- Atelier théâtre de Granby
- Centre d'action Bénévole de Granby – Projet Trottibus
- Centre régional intégré de formation
- Club d'échec de Granby
- Club de l'âge d'or de St-Paul-d'Abbotsford
- CoopSCO Granby
- Cuisines collectives de la Montérégie
- Écoles primaires et secondaires
- Fabrique de Roxton Pond
- Fête nationale de Granby et Ste-Cécile-de-Milton
- Fondations du Centre hospitalier de Granby et Brome-Missisquoi Perkins
- Fondation Au Diapason
- Fondation Je pars du bon pied
- Fondation Robert-Piché
- Génération Avenir
- Grand défi de Granby
- Guerriers de Granby
- Jeunes Entreprises du Haut-Yamaska
- Kilomâtre de la Chantignole
- Ligue de quilles Ste-Cécile
- Maison Alice Desmarais
- Marché public
- Musicophonie | Fondation L.-P.-Janvier
- Oasis santé mentale Granby et région
- Organisme du Bassin versant de la Yamaska
- Parc des Sommets de Bromont
- Partage Notre-Dame
- Randonneurs du Mont Yamaska
- Sclérose en plaques Haute-Yamaska
- Société d'histoire des 4 Lieux
- Solidarité Ethnique Régionale de la Yamaska
- Symposium Couleurs urbaines

TROTTIBUS



FÊTE NATIONALE



GRAND DÉFI DE GRANBY



SYMPOSIUM COULEURS URBAINES



Ensemble, nous faisons une différence!

En 2017, plus de 130 employés et dirigeants ont participé à l'une ou l'autre des 30 escouades Moi, je coop! pour un total de 1 544 heures de bénévolat. Rappelons que cette initiative vise à ce que les employés et les dirigeants de la Caisse s'impliquent bénévolement dans la communauté des villes qu'elle dessert. Le mandat est de participer où d'offrir une aide significative aux organismes du territoire en donnant de notre temps. L'Escouade Moi, je coop! était présente, entre autres :

BROMONT ULTRA



DÉFI VÉLO
DESJARDINS,
ROULE POUR
L'ESPOIR



DÉFILÉ
DE NOËL



LE 5 KM ZOO

DÉFI AUX ENTREPRISES | PARTIES DE SOCCER



LA CORVÉE DU PRINTEMPS À
UNE RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES



SEMAINE
DE L'ACTION
BÉNÉVOLE



OPÉRATION
NEZ ROUGE

Des membres dirigeants qui veillent à vos intérêts.

Conseil d'administration



ANDRÉ MOÏSE
Président



PHILIPPE SIMONATO
Vice-président



JOSÉE OUELLET
Secrétaire



LOUIS-ÉRIC BOLDUC
Administrateur



ROXANA CLEDON*
Administratrice



MATHIEU COUTURE
Administrateur



NORMAND DESLOGES
Administrateur



NICOLE FRENIÈRE*
Administratrice



GÉRARD GÉVRY
Administrateur



BENOÎT LAPONTE*
Administrateur



MARC-ANTOINE
LASNIER
Administrateur



MARIE-ÈVE ROY
Administratrice



HÉLÈNE TREMBLAY
Administratrice



NANCY TREMBLAY
Administratrice

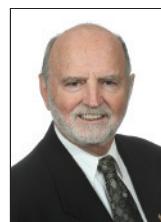


ANNE-MARIE LÉGARÉ[†]
Dirigeante de la relève

Conseil de surveillance



CÉLINE GAGNON
Présidente



PAUL BERGERON*
Conseiller



ÉRIC BERTRAND
Conseiller



BERTRAND COMEAU
Conseiller



RAPHAËL LÉVESQUE
Dirigeant de la relève

* Dirigeants sortants et rééligibles



Desjardins

Caisse de Granby–Haute-Yamaska

Siège social

Carrefour de la coopération

450, rue Principale
Granby (Québec)
J2G 2X1

Téléphone : 450 777-5353

Sans frais : 1 888 395-5353
desjardinsghy.com
m.desjardins.com

POUR UNE ACCESSIBILITÉ ACCRUE!

Soyez tranquille, nous sommes au bout du fil, 24 h sur 24, 7 jours sur 7*

Téléphone : 450 777-5353

* sauf le dimanche de 2 h à 6 h HNE

Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le 12^e rapport annuel de la Caisse Desjardins de Granby–Haute-Yamaska répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

André Moïse
Président

Josée Ouellet
Secrétaire

